

#### Le contrôle sanitaire en 2020

La qualité des eaux de baignade est évaluée au moyen de deux types d'indicateurs :

- Sur la base d'observations sur le terrain : pH, changement de coloration de l'eau, présence de macro déchets flottants,...
- microbiologiques (bactéries): pollution pouvant provenir d'eaux usées, de déjections des animaux, de cours d'eau rejetés dans la mer, de débordements de bassin de rétention d'eaux de pluie.





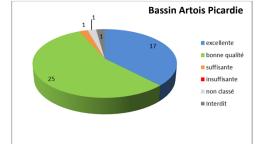




### Le classement des plages 2021

Au regard des résultats du contrôle sanitaire de 2017 à 2020, les 45 sites de baignade en bassin Artois-Picardie sont réparties en :

- $\rightarrow$  17 excellente,
- → 1 suffisante,
- → 25 bonne qualité,
- → 0 insuffisante,
- La baignade du Crotoy est interdite - La baignade de l'étang d'Isle à
  - Saint-Quentin est non classée en 2021.



Hauts-de-France

1 11 1

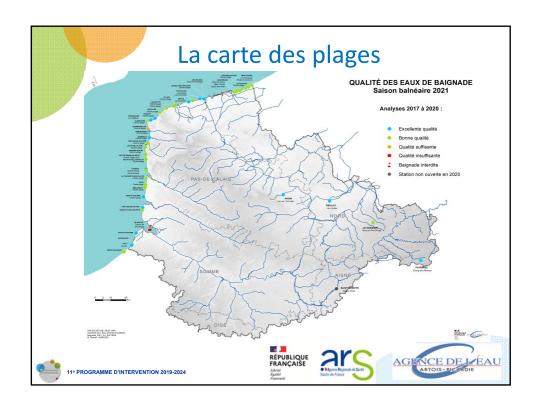
excellent
bon
insuffisant
insuffisant
non classé
interdit



024







### Profil de baignade et gestion active

- Le profil de baignade identifie les sources possibles de pollution pouvant dégrader la qualité de l'eau d'un site. Le responsable du site peut s'appuyer sur cet outil et organiser ce que l'on appelle une gestion active.
- La gestion active permet d'éviter l'exposition des nageurs à une pollution ponctuelle et donc le maintien d'une meilleure qualité de l'eau
- Grâce à l'établissement des profils, le gestionnaire peut suspendre la baignade en cas de risque de pollution (fortes chutes de pluie, casse dans le réseau d'assainissement...). C'est un fermeture préventive (72 heures max).
- Lorsqu'il y a un prélèvement du contrôle sanitaire au cours d'une fermeture préventive, cela laisse la possibilité de l'écarter pour le classement.









### Où trouver l'information?

- En mairie
- En affichage sur le lieu de baignade
- un site internet dédié : http://baignades.sante.gouv.fr/

classement actuel du site, description générale (risques de pollution notamment) et profil de baignade...













## Le soutien de l'agence de l'eau les priorités pour le littoral

#### Les eaux de baignade : enjeu prioritaire du $11^{\rm ème}$ programme

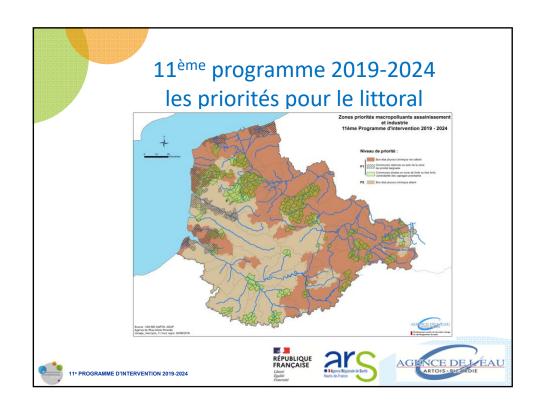
- Toutes les baignades au moins en qualité suffisante
- Maintien des sites classés en excellente ou bonne qualité
- Sites prioritaires classés en suffisant, insuffisant, et baignade interdite
- Prise en compte de l'impact des bassins versants











# 11<sup>ème</sup> programme 2019-2024 les priorités pour le littoral

- Réviser et mettre à jour les profils de baignade
- Intensifier les interventions dans la gestion des eaux pluviales
  - > Pluie = facteur de dégradation des eaux de baignade
    - Développer le recours aux techniques préventives en assainissement pluvial
    - Construire des bassins de pollution









## 11<sup>ème</sup> programme 2019-2024 les priorités pour le littoral

- Améliorer le fonctionnement des réseaux existants
  - poursuivre la mise en œuvre de l'autosurveillance des points critiques (trop plein)
  - généraliser les contrôles et mettre en conformité les raccordements des particuliers
- Améliorer les performances des stations d'épuration
- Contrôler et mettre en conformité l'assainissement non collectif









## 11<sup>ème</sup> programme 2019-2024 les priorités pour le littoral

#### La prise en compte de nouveaux enjeux

- · les macro déchets sur le littoral
  - Accompagner les collectivités pour
    - -Réaliser le plan de gestion des déchets littoraux
    - -Mettre en œuvre le nettoyage raisonné des plages
- La gestion du trait de côte
  - > Préservation et restauration des cordons dunaires
    - Plantations et aménagements de génie écologique









#### **Conclusions**

- Le palmarès 2021 des baignades est très satisfaisant:
  - Toutes les baignades sont en excellente ou bonne qualité à la seule exception d'Audresselles en qualité suffisante.
  - Trois sites retrouvent une eau de bonne qualité : Dunkerque digue des alliés, Escalles, Le Portel.
  - Confirmation de l'amélioration à Boulogne sur mer.
  - Deux sites n'ont pas été classés en 2021:
    - L'étang de d'Isle à Saint-Quentin, qui n'était pas ouvert en 2020
    - Le site du Crotoy, qui demeure interdit à la baignade
- Les profils des eaux de baignade, permettent une gestion préventive du risque sanitaire pour les baigneurs, sont tous réalisés et actualisés à fréquence régulière sur l'ensemble du bassin Artois Picardie.
- Les responsables de site de baignade se saisissent de plus en plus de la gestion active afin de garantir une meilleure qualité de l'eau à leurs baigneurs et bénéficier d'un meilleur classement de leurs sites.







